

NUMÉRO E-E146910

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2023

ÉDITÉ LE 10/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 501939383

Siret : 501 939 383 00011

Code NACE : 7022Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140474113

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140474113

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ATELIER DN

69 AV DU MAL JUIN
56000 VANNES

Téléphone : 06 64 38 27 02

Portable : 06 64 38 27 02

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@atelier-dn.fr

Responsabilité légale :

NEUVÉGLISE DAMIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	01/10/2020
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	20/01/2021
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	02/03/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	18/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	20/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	02/03/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/03/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	18/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIO

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.